

Arrêté en conseil C.P. 2189, approuvé le 24 mai 1940: Autorisation au ministre des Munitions et des Approvisionnements d'acquérir des matériaux pour la production de munitions de guerre—la somme globale ne devant pas dépasser \$5,000,000.

Arrêté en conseil C.P. 2192, approuvé le 27 mai 1940: Navigation interdite dans le canal maritime Welland au nord du pont No 20.

Arrêté en conseil C.P. 2194, approuvé le 27 mai 1940: Nomination du ministre des Munitions et des Approvisionnements et du ministre de la Défense nationale pour l'Air, au Comité de guerre du Cabinet.

Arrêté en conseil C.P. 2195, approuvé le 27 mai 1940: Maintien des mesures prises à l'égard des personnes nécessiteuses à la charge de sujets de pays ennemis internés au Canada.

Arrêté en conseil C.P. 2197, approuvé le 27 mai 1940: Obligations bilingues (anglais et français) du premier emprunt de guerre, autorisées.

Arrêté en conseil C.P. 2218, approuvé le 28 mai 1940: Etablissement du statut des Forces canadiennes aux Bermudes et aux Antilles.

Arrêté en conseil C.P. 2219, approuvé le 28 mai 1940: Mesures pour la convocation de conseils de guerre généraux et de district aux Bermudes et aux Antilles, relativement aux Forces militaires canadiennes.

Arrêté en conseil C.P. 2225, approuvé le 28 mai 1940: Disposition des navires danois amenés dans les ports canadiens par les gouvernements alliés ou associés.

Arrêté en conseil C.P. 2279, approuvé le 30 mai 1940: Navigation dans la rivière Welland—modifiant C.P. 3060 du 11 octobre 1939, modifié par l'arrêté en conseil C.P. 92 du 10 janvier 1940.

Arrêté en conseil C.P. 2302, approuvé le 30 mai 1940: Pour préciser davantage le statut des membres du Corps d'aviation royal détachés pour les fins du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique.

Arrêté en conseil C.P. 2303, approuvé le 30 mai 1940: Usines de l'Imperial Oil Limited, de la John Goodison Thresher Co. Ltd., et le Mueller Ltd., situées dans la ville de Sarnia, Ontario, déclarées "services essentiels".

Arrêté en conseil C.P. 2322, approuvé le 31 mai 1940: Modifiant les Règlements concernant la défense du Canada—Sujets de pays ennemis et leurs biens.

Arrêté en conseil C.P. 2343, approuvé le 3 juin 1940: Suppression du danger des billes flottantes dans la rivière Ottawa dans le voisinage de la station du C.A.R.C. à Rockliffe.

Arrêté en conseil C.P. 2363, approuvé le 4 juin 1940: Modifiant les Règlements concernant la défense du Canada—Nombre de sociétés de caractère subversif déclarées illégales.

Arrêté en conseil C.P. 2367, approuvé le 4 juin 1940: Revision No 4 de la liste des personnes signalées publiée dans la *Gazette du Canada*.

Arrêté en conseil C.P. 2371, approuvé le 4 juin 1940: Interdiction aux femmes et aux enfants de pénétrer dans la zone de guerre européenne, à l'exception des femmes engagées ou employées dans les forces armées ou dans le service public du Canada.

Arrêté en conseil C.P. 2451, approuvé le 7 juin 1940: Autorisant l'émission et la vente au pair de certificats ne portant pas intérêt.

Arrêté en conseil C.P. 2505, approuvé le 10 juin 1940: Tous les sujets étrangers de race germanique ou italienne obligés de s'inscrire en conformité des règlements 24, 25 et 26 des Règlements concernant la défense du Canada.

Arrêté en conseil C.P. 2506, approuvé le 10 juin 1940: Proclamation émise déclarant que l'état de guerre avec l'Italie existe au Canada à compter du 10 juin 1940.

Arrêté en conseil C.P. 2521, approuvé le 12 juin 1940: Modifications et changements du projet de vente du homard en conserve autorisés par l'arrêté en conseil C.P. 1702 du 1er mai 1940.